

Évacuation à domicile



Ramassage à domicile sur rendez-vous

Forfait déplacement camionnette (aller/retour)
Forfait déplacement camion (aller/retour)
Chargement / 15 minutes minimum
Déchargement*
Plus-value pour tri*

CHF 45.-
CHF 80.-
CHF 70.- / h / p. p.
Gratuit (si 1 matériau)
CHF 70.- / h / p. p.

*Certaines matières peuvent être soumises à des taxes de reprise

Location benne (déménagements, débarras, branches...)

1 m3 (transport et location)
5 m3 (transport et location)
10 m3 (transport et location)

CHF 200.-
CHF 350.-
CHF 500.-

Plus-value pour matières autres que le compost.

Posée le vendredi et reprise le lundi suivant

(Dans la limite des bennes disponibles)



DESA SA - 021 310 0 328
www.desa-sa.ch

Foire aux questions



Pourquoi recycler les bouchons en plastique ?

Si autrefois, les bouchons devaient rester sur les bouteilles, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les bouchons doivent être séparés et déposés dans le conteneur prévu à cet effet. Nous les remettons à des associations caritatives servant à l'achat de matériel pour handicapés.

Que mettre dans la benne à compaction plastiques durs ?

Uniquement des plastiques durs de grands volumes. Pourquoi ? Il faut savoir que cette benne est déversée sur une grande place afin d'être triée par catégories de plastique. Si le gros du travail se fait par des machines, le reste est trié à la main. C'est la raison pour laquelle il est indispensable d'avoir de la matière la plus propre possible (non souillée) et d'une dimension suffisante afin de faciliter le tri.

Pourquoi les barquettes et films alimentaires ne sont pas repris à la déchetterie ?

La partie solide est faite de polystyrène et le film qui ferme l'emballage est un polyamide de polyéthylène. De plus, la barquette à été en contact avec un aliment est contaminée. On ne peut exclure le risque de maladie. Il faut l'incinérer.



DÉCHETTERIE COMMUNALE DE JOUXTENS-MÉZERY



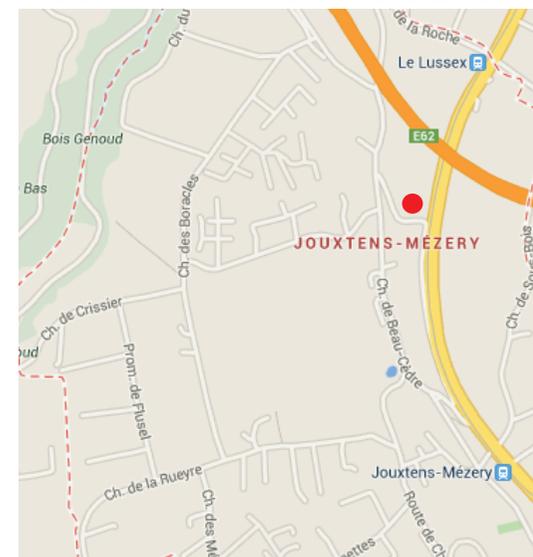
Document à conserver

Information

L'usage de la déchetterie est réservé aux habitants de la Commune de Jouxens-Mézery.

Toute personne domiciliée dans la commune peut accéder à la déchetterie, pour autant qu'elle dispose d'une carte d'accès qui doit être présentée sur demande du personnel sur place (des contrôles sont effectués sporadiquement). Cette dernière est à retirer au Greffe municipal, moyennant le dépôt d'une caution de CHF 10.00.

Situation



Chemin du Chalet-Vert 5

Horaires d'ouverture

Horaire d'été

selon changement d'horaire officiel

Lundi 07h00 - 10h00

Mercredi 16h00 - 18h30

Vendredi 16h00 - 18h30

Samedi 10h00 - 12h00
14h00 - 16h00

Horaire d'hiver

selon changement d'horaire officiel

Lundi 08h00 - 10h30

Mercredi 15h00 - 17h00

Vendredi 15h00 - 17h00

Samedi 09h00 - 12h00

Horaires d'ouverture

Horaire d'été

selon changement d'horaire officiel

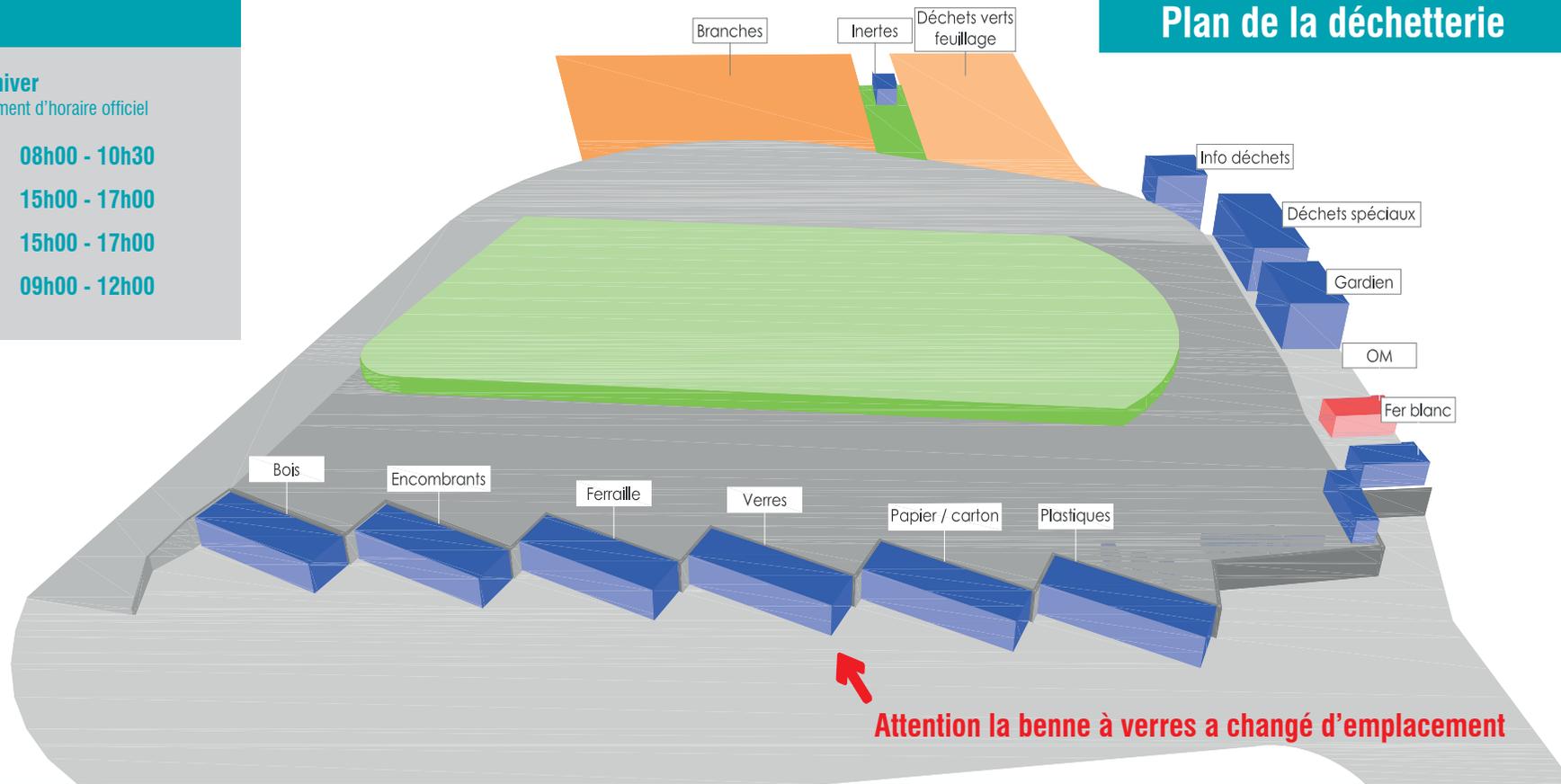
Lundi	07h00 - 10h00
Mercredi	16h00 - 18h30
Vendredi	16h00 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h00 14h00 - 16h00

Horaire d'hiver

selon changement d'horaire officiel

Lundi	08h00 - 10h30
Mercredi	15h00 - 17h00
Vendredi	15h00 - 17h00
Samedi	09h00 - 12h00

Plan de la déchetterie



Plastiques durs

Acceptés



Sceaux, bidons (vides), arrosoirs, tables, chaises en plastique, caisses, flaconnages, bidons de lessive

Non acceptés



Barquettes et films alimentaires, gobelets de yaourt, plastiques souillés, sacs plastiques, incinérables, «sagex», tuyaux d'arrosage

Matières reprises gratuitement (Pour les habitants de Jouxten-Mézery, hors professionnels)

Papier / carton

Papier
Carton

Broyage

Bois impropre
Encombrants

Compostables

Compost gazon
Compost branches

Inertes

Inertes*

Synthétiques

Plastiques durs
Polystyrène expansé (Sagex)
Bouchons en plastique / liège
Bouteilles en PET / PE lait
Huiles minérales / végétales
Films plastiques (non souillés)
DVD / CD

Récupérables

Habits
Chaussures

Métaux

Ferraille (fer léger)
Alu ménage
Canettes alu
Boîtes fer blanc
Capsules Nespresso
Bouchons métalliques
Cuivre

Electroménagers

Electronique de loisirs
Petits électroménagers
Fils isolés

Déchets spéciaux

Aérosols (spray)
Peintures (eau et solvants)
Piles et accumulateurs
Batteries
Tubes Néon / ampoules
Toxiques

Verres

Verre vert
Verre blanc
Verre brun

Infos utiles
www.desa-sa.ch

Informations utiles

Les déchets ménagers courants sont acceptés sans taxe ou facturation. (Hors matières *)

Ne font pas partie des déchets ménagers courants et sont soumis à une taxe ou facturation les déchets issus de :

- Travaux de démolition (plus de 200 lts par jour / personne)
- Travaux de rénovation
- Déménagements complets (plus de 3 gros meubles)
- Chantiers, quels qu'ils soient

Les tarifs peuvent être demandés à DESA SA au 021 310 0 328 ou sur www.desa-sa.ch

Merci d'avertir en cas de grandes quantités.

Les professionnels et jardiniers sont interdits d'accès.